

DEPARTEMENT  
DE LA VIENNE

**COMMUNE DE DIENNE**  
**AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 MAI 2017**

Convocation du 24 avril 2017 – Conseillers présents : 11 – absents : 3 – Pouvoir : 1

Approbation du dernier procès-verbal du 14/04/2017.

Terrain hangar municipal : confirmation de la vente sur un prix forfaitaire de 54 000 € - Délégation de signature de l'acte notarié à Monsieur le Maire chez Maître Bernuau, notaire ou chez le notaire de l'acquéreur.

Viabilisation du terrain : accord pour un montant total de travaux HT de 7 560 €

Terrain cité Paul Chaumillon : prix de vente forfaitaire fixé à 35 000 € - bornage à faire quand acquéreur trouvé (reculer la limite pour le stationnement)

Travaux complémentaires salle des fêtes : sortie de toit pour hotte pour 492 € TTC – accès enrobé parking pour 1 116 € TTC – raccordement électrique équipement office (devis non reçu)

Entretien de la salle : prévision d'une embauche d'un contrat aidé 20 h/hebdo à partir du 19/05/17 pour un an.

Salle des fêtes : inauguration officielle le 02 juin à 18 h 30.

RIFSEP : avis du comité technique non reçu, délibération reportée.

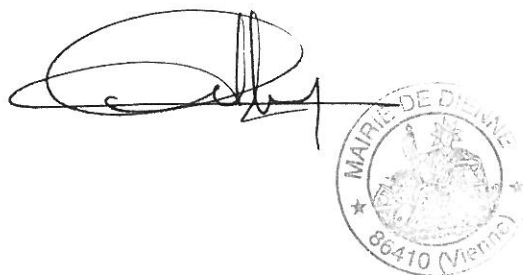
SDIS 86 : proposition couverture opérationnelle retenue

Emil : avenant convention suite absence intervenant.

Informations diverses.

Affichage du 12 mai 2017

le Maire, Christian LARGEAU



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian Largeau'. To the right of the signature is a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE DIENNE' at the top, '86410 (Vienne)' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and two lions.